B.T.S. Travaux Publics (en formation initiale)

Nota : au lycée Laplace, il est également possible de préparer le BTS TP en alternance (voir Site Internet du Lycée).

Métiers préparés

- Chef de chantier : homme de terrain, toujours présent sur ses chantiers, il représente l'entreprise.
- Conducteur de travaux : responsable administratif et financier du chantier. Il conduit plusieurs chantiers.
- Contrôleur des Travaux Publics de l'Etat.
- Projeteur en bureau d'études.
- Géomètre d'entreprise.
- Technicien des contrôles en laboratoire.
- Agent commercial de matériaux du bâtiment.
- Technicien territorial.



Etaiement d'un ouvrage d'art

Accès à la formation

Conditions d'accès :

Formation ouverte aux élèves issus de :

- Terminale Bac STI 2D toutes spécialités
- Terminale Bac Scientifique
- Terminales BAC professionnel Travaux publics ou Technicien Géomètre Topographe ou Technicien du Bâtiment : Organisation et réalisation du gros œuvre.

Procédure de recrutement :

Vœux à saisir sur le site : www.admission-postbac.fr
Recrutement sur dossier, examiné en Mai par une commission de sélection. 15 élèves retenus par an.

Critères de sélection :

Résultats scolaires.
Sérieux et motivation du candidat.

Déroulement de la formation

Matières et horaires annuels de 1ère et 2ème année

Culture générale et expression	90h	-	90h
Mathématiques	90h	-	90h
Sciences physiques appliquées	60h	-	60h
Anglais	60h	-	60h
Enseignements techniques et professionnels	660h	-	660h
Accompagnement personnalisé	60h	-	60h
Horaire annuel indicatif	1020h	-	1020h
Langue vivante facultative	30h	-	30h

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Statistiques de réussite	86%	93%	93%	83%	87%	80%

Organisation pédagogique

- Cette formation permet de travailler en projet. Les étudiants étudient le dossier de plans et de pièces écrites d'un projet, en cours de réalisation. Ils élaborent tous les éléments qui permettent de préparer le chantier de ce projet.
- Visites de chantier organisées régulièrement afin de familiariser les étudiants avec la réalité des travaux et d'accentuer leur sens pratique.
- Cours d'enseignement général et technique.
- Un stage de 8 semaines est effectué en fin de 1ère année, validé par un rapport d'activités et sanctionné par une note à l'examen (épreuve U61) coef. 3.
- Les domaines traités durant ces deux années sont : les terrassements, l'adduction d'eau potable, les voiries et réseaux divers, l'assainissement, les chaussées, les ouvrages d'art, les ouvrages maritimes, les ouvrages souterrains et les ouvrages de soutènements.

Examen

Épreuves, durée, nature et coefficient :

Domaine général				
E1	U1 Culture générale et expression	4h00	écrite	4
E2	U2 Anglais	2 situations	CCF*	2
E3	U31 Mathématiques	2 situations	CCF*	2
	U32 Sciences physiques appliquées	2 situations	CCF*	2
Domaine technique				
E4	**Étude technique et économique**			
	U41 Etudes de conception et réalisation en maîtrise d'œuvre	6h00	écrite	3
	U42 Etudes de prix, de méthodes et d'exécution	0h45	orale	3
E5	U51 Préparation de chantier	0h50	orale	4
E6	**Conduite de chantier**			
	U61 Conduite de chantier	0h30	orale	3
	U62 Implantation et contrôle	3 situations	CCF*	3

Epreuve facultative UF1 : langue vivante à l'oral : préparation 20 min + oral de 20 min.
*C.C.F. : Contrôle en Cours de Formation



Travaux de Terrassement

LYCEE PIERRE SIMON LAPLACE - 130 RUE DE LA DELIVRANDE - BP 75183 - 14075 CAEN CEDEX 5 - TEL : 02.31.93.04.30 - FAX : 02.31.93.61.91 - http://laplace.etab.ac-caen.fr

Poursuite d'études



Etudier au Lycée LAPLACE

Accès :
Le lycée est desservi par les bus urbains et inter-urbains ainsi que par le tramway (arrêt Copernic : lignes A et B) qui assure une liaison directe avec la gare SNCF.

Effectif :
Le lycée accueille environ 1100 élèves et étudiants.

Services :
Il possède une demi-pension.
L'hébergement en cité universitaire voisine est possible.
Une infirmière, un médecin scolaire,
Une assistante sociale (permanences),
Une conseillère d'orientation psychologue (permanences).

Centre de Documentation et d'Information :
Il comprend une bibliothèque générale et technique, une vidéothèque et des ressources informatiques nombreuses et diversifiées. Il est ouvert toute la semaine.

Informatique, Intranet et Internet :
L'établissement dispose d'un réseau informatique de 700 postes, tous munis d'une connexion internet. Chaque élève y accède pendant le temps de classe ou sur des équipements disponibles hors temps de classe (salle en libre service, salles de travail, CDI, foyer…).

Association sportive :
Elle est ouverte à tous et propose aux licenciés (350 élèves) la pratique de sports collectifs ou individuels nombreux et divers.
Le lycée dispose de ses propres installations sportives et permet l'accès à d'autres installations voisines (université très proche).

Aides à la scolarité :
Pour les bourses de l'enseignement secondaire ou supérieur, les dossiers sont à constituer *avant* l'entrée au lycée.
Des aides peuvent être attribuées par le fonds social lycéen, en cours de scolarité.

23.11.12